

Editorial

L'heure de vérité de la place financière

Roland Rossier

Chef de la rubrique Economie



Comme la tortue de la fable, la place financière helvétique a longtemps laissé ses concurrentes s'agiter dans tous les sens. Terrienne, sûre d'elle, forte d'une carapace appelée secret bancaire, elle a avancé à petits pas. Prudemment. *Chi va piano va sano e lontano...*

Mais, sous les coups de boutoir de l'OCDE et surtout des Etats-Unis, les banques doivent imaginer très rapidement de nouveaux modèles d'affaires. Trop rapidement: les plus petites et les plus fragiles peineront à passer les hivers glaciaux qui s'annoncent. Quatrième groupe bancaire du pays, la Banque Cantonale de Zurich est à son tour entraînée dans la tourmente. Cet événement va désormais obliger des milieux beaucoup plus larges, dans la politique comme au sein de la société civile, à se pencher sur ces épineuses questions bancaires.

En apparence, le secteur - qui emploie en Suisse 105 000 personnes - reste stable, certaines banques enregistrant même des afflux nets de fonds.

«En un an, treize banques privées ont déjà disparu en Suisse. La branche n'échappera pas à une vague de fusions»

Mais les consultants sont presque unanimes: environ un quart des 300 établissements que compte le pays - soit 75 banques - auront disparu d'ici à 2016. Parmi elles, sans doute de nombreuses sociétés trop chétives, dont le bilan n'atteint pas 10 milliards de francs. Le mouvement est déjà amorcé. En un an, treize banques privées ont déjà disparu en Suisse. La branche n'échappera pas à une vague de fusions.

De leur côté, les dirigeants de l'Association suisse des banquiers donnent de la voix pour appeler à une sorte d'union sacrée et tenter de sensibiliser davantage les autorités de régulation, mais surtout, en fin de compte, le Conseil fédéral. Ils ont raison: la Suisse doit se battre pour maintenir à flot un secteur qui fait encore son succès. Tout en quittant rapidement sa carapace pour courir derrière les lièvres. Et ne pas trop se soucier des fables. **Page 10**

Burki Des cellules roses pour calmer les détenus



Réflexions à propos de l'«Initiative pour les familles»

Il ne faut pas se fier aux apparences!

L'invitée

Dominique-Ella Christin
Députée
vert/libérale



L'initiative de l'UDC dite «pour les familles» est trompeuse. Elle paraît attrayante en donnant l'impression d'agir en faveur de l'ensemble des familles et d'établir une égalité de traitement, alors qu'elle propose tout le contraire.

D'abord, cette initiative est un cadeau fiscal qui favorisera principalement les familles les plus aisées, elle ne propose donc pas de soulager le fardeau de l'ensemble des familles. Ensuite, les pertes fiscales importantes qu'elle entraînerait pourraient se traduire par une réduction des prestations sociales et des déductions actuelles pour frais de garde d'enfants; elle prêterait ainsi les familles à la situation la plus précaire, mais également celles de la classe moyenne.

De plus, en favorisant fiscalement les familles où un seul des deux parents exerce une activité lucrative, cette initiative réintroduit une inégalité de traitement entre les différents modèles d'organisation familiale. Sans compter que, en permettant de déduire des frais que l'on n'a pas, elle représente une aberration fiscale; comme si une déduction était accordée pour le coût de transports que l'on utilise pas.

Enfin, cette initiative ne s'inscrit pas dans les efforts entrepris pour améliorer la qualité de vie des parents qui souhaitent pouvoir mieux concilier travail et famille.

En tant que femme et mère, je considère effectivement qu'il faut agir en faveur d'une politique familiale plus généreuse; une politique en phase

avec les formes multiples d'organisation familiale et les besoins évolutifs de chaque famille. Mais l'initiative de l'UDC ne répond pas à ces réalités; au contraire, elle favorise fiscalement un modèle d'organisation familiale.

Une politique familiale globale et cohérente se doit de répondre à l'évolution de notre société en soutenant et en valorisant toutes les familles; celles au sein desquelles un des conjoints se consacre exclusivement à l'éducation des enfants pendant un temps donné, et celles dans lesquelles le père et la mère travaillent tous deux, à pleins temps ou à temps partiel.

Il s'agit donc de promouvoir des conditions-cadres de qualité qui renforceront la liberté de choix de cette organisation familiale. De nombreux domaines sont concernés: horaires scolaires, cantines scolaires, structures

«Il s'agit donc de créer des conditions-cadres qui renforceront la liberté de choix»

d'accueil, mais aussi politique du personnel, aménagement du temps de travail, congé parental, incitations au télétravail, aides à la réinsertion professionnelle, ou encore défiscalisation des allocations familiales ou augmentation des aides financières directes aux familles.

Les Vert/libéraux, qui défendent des valeurs progressistes, humanistes et libérales, s'engagent pour une politique familiale en phase avec les réalités actuelles de notre société et les défis de l'avenir. En cela, ils se différencient clairement des mouvements conservateurs et rejettent l'initiative dite «pour les familles».

Les familles méritent mieux qu'un conte...

L'invitée

Nuria Gorrite
Conseillère
d'Etat



Auriez-vous croqué dans la pomme tendue à Blanche-Neige? Non, bien sûr, car, depuis que nous sommes enfants, nous avons appris à nous veiller de ce qui semble, dans un premier temps, appétissant et attirant mais qui s'avère un leurre. C'est ce même réflexe qui doit nous pousser, le 24 novembre, à rejeter l'initiative de l'UDC visant à accorder une déduction fiscale aux parents qui ne travaillent pas à l'extérieur. Et ce, pour au moins quatre motifs.

Tout d'abord, notre système fiscal ne permet pas de déduire des frais qui n'existent pas. Ainsi, si vous ne prenez pas le train ou la voiture pour aller au travail, il vous est impossible de déduire des frais de transport de vos impôts. De la même manière, les frais de garde peuvent faire l'objet d'une déduction, pour autant que les familles attestent de leurs dépenses réelles. L'initiative de l'UDC nous invente une mécanique nouvelle en voulant défiscaliser des frais inexistantes.

De plus, dans une période où un salaire seul ne suffit souvent plus à entretenir une famille, l'initiative se trompe de cible. Avons-nous réellement à prôner un modèle qui incite un des parents - souvent la femme - à renoncer à un revenu? Nous avons à plaider au contraire pour le libre choix de l'organisation familiale, à faire en sorte que le produit du travail permette aux gens de vivre et à éviter de favoriser des modèles qui font peser un risque de pauvreté sur les familles.

Car nous connaissons le prix de la précarité. D'abord sur le plan

individuel, avec le cortège de douleurs personnelles qu'elle induit, les renoncements, les difficultés rencontrées pour s'insérer dans un marché de l'emploi tendu. Et nous en connaissons aussi le prix au plan collectif, avec les PC Familles, les frais d'aide sociale, le manque à gagner pour les assurances sociales. De plus, l'initiative soumise au peuple générerait des pertes fiscales importantes, tant pour la Confédération que pour les Cantons.

Enfin, les initiants développent un discours culpabilisant pour les familles, les plaçant dans l'obligation d'affirmer que, tout comme les parents qui s'occupent eux-mêmes de leurs enfants, ceux qui les confient à des tiers pendant qu'ils travaillent ou se forment sont des parents qui assument leurs responsabilités, des parents qui élèvent et éduquent leurs enfants.

«L'initiative se trompe de cible: un salaire seul ne suffit souvent plus à entretenir une famille»

Le libre choix du mode d'organisation familiale, pour ses propres enfants et pour l'ensemble des membres de la famille, constitue un acquis social que nous devons protéger et développer à tout prix. L'arrivée d'un enfant ne doit pas constituer un risque de précarisation - et elle ne doit pas davantage signifier un éloignement durable de l'un des deux parents du marché du travail et de la vie active.

«Pour les familles», il est donc essentiel de rester à distance des bricolages fiscaux discriminatoires et de ne pas croquer dans la pomme qui nous est tendue.

